

JAN 28 1977



NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

CONSEIL

DE SECURITE



Distr.

GENERALE

S/12278\*

27 janvier 1977

ORIGINAL : FRANCAIS

---

LETTRE DATEE DU 26 JANVIER 1977, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION  
PERMANENTE DU BENIN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Sur instructions du Gouvernement de la République populaire du Bénin, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir réunir le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies en vue de discuter de l'agression lâche et barbare de l'impérialisme et de ses mercenaires contre la République populaire du Bénin.

En effet, le dimanche 16 janvier 1977, un commando de mercenaires arrivé à bord d'un avion de guerre a attaqué l'aéroport et la ville de Cotonou.

La prompte riposte des forces armées populaires les a obligés à se replier en laissant sur le terrain un important lot d'armes et de munitions.

Il y a eu des pertes en vies humaines et des dégâts matériels.

Cette agression de l'impérialisme qui a bénéficié de nombreuses complicités a créé une situation dangereuse pour la paix et la sécurité internationales.

Je vous serais par conséquent très reconnaissant des dispositions que vous voudrez bien prendre pour que le Conseil de sécurité, en vertu de l'Article 35 de la Charte, soit saisi pour examiner cette question dans les meilleurs délais.

Le Chargé d'affaires a.i.,

(Signé) Patrice HOUNGAVOU

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques, en français seulement.